



## RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 9 MARS 2016

## Déclaration de Conformité

## 1. Identifiant du produit

Lunettes de protection ACTIVE GEAR® - modÈle V105 -  
Lunettes de protection résistantes aux chocs, à la poussière et  
aux rayons UV.

Poids : 36g

Matière : Oculaire haute résistance (PC) ; Branches (PC)

Couleur verre : Incolore

Emballage : Sachet individuel



## 2. Coordonnées du fabricant

ACTIVE GEAR SA  
Route de Chantemerle 58d  
1763 Granges-Paccot  
Switzerland

## 3. Déclaration de responsabilité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

## 4. Objet de la déclaration

Identification des EPI permettant la traçabilité : **V105** avec la  
marque Active Gear et les références :

**V105** - Numéros de lot indiqués sur l'emballage/produit.

## 5. Déclaration de conformité

L'organisme notifié impliqué : **Certottica** Organisme notifié n°  
**0530**,  
a effectué l'examen UE de type (Module B) et délivré le certificat  
d'examen UE de type. **AC 24081**

## 6. Normes appliquées

Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées, y compris la date de la norme, ou à d'autres spécifications techniques

EN 166 F CE

EN 166:2001

EN 170:2002

2C-1.2 1F CE



CAT.II

## 7. Organisme notifié

Le cas échéant, l'organisme notifié impliqué :

**Certottica**, Organisme notifié No. **0530**,  
Zona industriale Villanova, 32013 Longarone (BL) – Italy

Pierre-Alain CLÉMENT  
Administrateur Active Gear SA  
Granges-Paccot, 2026-06-10



ISO 9001:2015  
ISO 14001:2015  
ISO 45001:2018